

Réunion quartier Montjay – Jeudi 28 juin 2018

Traité	En cours
--------	----------

Points soulevés	Réponse apportée
Taille des tilleuls sur la place de Montjay	Les services techniques se sont rendus sur place. Une demande de devis a été faite à une entreprise. Pour information : pour un meilleur entretien des arbres, la taille ne peut intervenir qu'à l'Automne.
Au 18 bis rue de Villezier, il n'y a pas de bateau	Chaque propriétaire doit réaliser son propre bateau par ses propres moyens. Une déclaration doit être faite en mairie. Les services techniques peuvent apporter leur expertise pour aider le riverain mais cette réalisation est aux frais du propriétaire
Problème avec la collecte des encombrants. Ils ne sont pas toujours bien ramassés. C'est le cas aujourd'hui.	Le problème signalé par l'un des riverains durant la réunion de quartier du 28 juin a été réglé le vendredi 29 juin.
rue des closeaux une voiture se gare sur le trottoir devant le stop	La police municipale a été sensibilisée. Elle va prendre contact avec le propriétaire si ce stationnement est récurrent. Aucune distance n'est prévue dans le code de la route pour stationner son véhicule par rapport à une intersection. Cependant, l'article R. 417-9 stipule que « <i>Tout véhicule à l'arrêt ou en stationnement doit être placé de manière à ne pas constituer un danger pour les autres usagers. Sont notamment considérés comme dangereux, lorsque la visibilité est insuffisante, l'arrêt ou le stationnement à proximité des intersections de routes, des virages, des sommets de côtes et des passages à niveau.</i> »
rue des closeaux toujours une épave	La police municipale a été sensibilisée et va reprendre des rondes régulières dans le quartier. La police municipale doit constater que la voiture n'a pas bougé depuis 7 jours consécutifs. Après elle est verbalisable et mise en fourrière pour stationnement abusif.
Le quartier de Montjay n'est pas bien identifié intersection « rue de Montjay / Av des Ulis »	Un panneau « Hameau de Montjay » va être commandé par les services techniques et sera posé dès sa livraison.

<p>Beaucoup d'avions au-dessus du quartier occasionnant une gêne pour les habitants.</p>	<p>Plusieurs réunions publiques ont eu lieu en présence de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC). Des balises ont été posées dans la ville pour mesurer la fréquence des avions et le bruit qu'ils émettent. Une nouvelle réunion publique est organisée le mardi 25 septembre à 20h30 en salle du Conseil municipal. L'occasion pour le DGAC de nous faire un retour et de nous proposer des améliorations.</p>
<p>Les problèmes de stationnement dans les rues de Villeziers et des Clozeaux perdurent. Que faire ?</p>	<p>Durant la réunion publique aucun consensus n'a été trouvé entre les riverains présents à la réunion publique de mai 2017. Les 5 solutions présentées étaient :</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Stationnement unilatéral côté pair avec stationnement à cheval sur trottoir avec marquage au sol (soit 38 places rue de Villeziers / 32 places rue des Clozeaux) 2) Stationnement unilatéral côté impair avec stationnement à cheval sur trottoir avec marquage au sol (soit 38 places rue de Villeziers / 31 places rue des Clozeaux) 3) Stationnement en quinconce avec stationnement à cheval sur trottoir avec marquage au sol (soit 50 places rue de Villeziers / 36 places rue des Clozeaux) 4) Stationnement unilatéral avec alternance tous les 15 jours sans marquage au sol (réglementation actuelle dans de nombreuses rues de la ville) 5) Mise en place d'un sens unique de la rue des Clozeaux vers la rue de Villeziers avec stationnement en quinconce sur chaussée avec marquage au sol (soit 50 places rue de Villeziers / 36 places rue des Clozeaux) <p>Un questionnaire va être adressé à tous les riverains pour trouver une solution qui satisferait la majorité des riverains.</p>
<p>rue du beau site :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Problème des voitures mal garées en début de rue. - Les trottoirs et la rue sont en mauvais état. 	<p>La police municipale continue sa surveillance accrue de la rue en journée et verbalise quand il le faut.</p> <p>Monsieur le Maire explique qu'il y a plusieurs rues où les trottoirs sont abimés. En règle générale, les trottoirs sont refaits quand la chaussée est refaite. Les rues prioritaires sont déterminées non seulement par l'état de la chaussée mais aussi de l'assainissement situé en dessous. Ce sont des coûts de travaux très important pour une ville comme Bures. La rue de Gometz est en travaux et la suivante sera la rue de la Hacquinière.</p> <p>Les services techniques restent attentifs à l'état de la rue pour reboucher les nids de poule en cas de besoin. Un nouveau procédé pour reboucher les nids de poule va être expérimenté dans les semaines à venir.</p>
<p>Les camions de collecte du SIOM sont souvent coincés par des voitures mal garées qui n'ont pas pensé à changer de côté le 1^{er} ou le 16 du mois</p>	<p>Un rappel sera fait à chaque période via l'application mobile.</p>

<p>La visibilité n'est pas très bonne pour les automobilistes qui sortent de la rue du Fond Garant. Quelle solution ?</p>	<p>Les services techniques se sont rendus sur place. La signalétique est déjà importante dans ce carrefour : stop, miroir.</p>
<p>Des jeunes se réunissent rue de Grivery et font du bruit (Tam Tam) tard le soir.</p>	<p>Monsieur le Maire a signalé ce problème au commissaire de police lors de sa réunion mensuelle le vendredi 28 juin. Il ne faut pas hésiter à appeler le 17 pour qu'une patrouille soit envoyée. La police nationale préconise de ne pas « prévenir » les jeunes en leur mentionnant qu'un appel à la police a été passé car quand la police se déplace il n'y a plus personne.</p>
<p>Est-il normal que les gens des Ulis se garent à Bures ?</p>	<p>Le stationnement est libre. Il n'y a pas de règle entre villes.</p>
<p>Un habitant demande à ce que soit rappelé dans le magazine municipal les règles concernant la taille des arbres.</p>	<p>Un article sera réalisé dans le magazine du mois d'octobre</p>
<p>poubelle vers la rue du château ? Car les jeunes jettent les bouteilles dans les égouts</p>	<p>Les services techniques vont se rendre sur place pour voir où une nouvelle poubelle peut être implantée</p>
<p>Un habitant demande quand passe la balayeuse ? Il y a aussi des herbes qui poussent sur les trottoirs.</p>	<p>La balayeuse passe une fois par mois dans le quartier selon un planning qui est consultable sur le site internet de la ville. La balayeuse est suivi grâce à un système GPS s'il y a un manquement les responsables techniques peuvent le voir en cas de signalement. Concernant les mauvaises herbes, la communauté d'agglomération qui détient la compétence voirie doit nettoyer et désherber les « caniveaux » appelés aussi « fil d'eau ». Une campagne de désherbage a eu lieu cet été dans plusieurs rues et sera renouvelée selon l'évolution des différentes voies. Une nouvelle machine a été achetée et livrée à la fin de l'été. Elle a déjà commencé à tourner sur la ville.</p> <p>Pour rappel : Ce sont aux propriétaires ou locataires d'entretenir les trottoirs qui longent leur habitation.</p>
<p>Il y a des nids de poules rue des réservoirs</p>	<p>Les services techniques sont intervenus. Une nouvelle intervention avec le système « à chaud » sera programmée si besoin</p>
<p>Les habitants demandent à être prévenus quand le magazine est en ligne.</p>	<p>Un push est adressé via l'application mobile de la ville qui est facilement téléchargeable.</p>
<p>Stationnement des Buressois</p>	<p>Jean-François Vigier rappelle l'historique de ce dossier et la problématique du stationnement autour des gares.</p>

en centre-ville et stationnement autour de la gare de la Hacquinière	Un article complet est consacré au stationnement à Bures dans le magazine du mois de septembre.
bouchage des nids de poule 13 rue des closeaux	Les services techniques sont intervenus. Une nouvelle intervention avec le système « à chaud » sera programmée si besoin

Réunion quartier Hacquinière – Jeudi 28 juin 2018

Traité	En cours
--------	----------

Points soulevés	Réponse apportée
Demande d'explications et retour sur le prix du macaron résidents suite au courrier distribué dans le quartier de la Hacquinière concernant la nouvelle réglementation dans le quartier.	Jean-François Vigier rappelle l'historique de ce dossier et la problématique du stationnement autour des gares. Une discussion s'engage autour du prix du macaron. Celui-ci est arrêté à 5€. Un article complet est consacré au stationnement à Bures dans le magazine du mois de septembre.
Beaucoup de camions passent dans la rue Gambetta avec le Chantier 52 avenue du Maréchal Foch. Est-ce que les réseaux vont supporter leurs passages réguliers.	Les services techniques ont demandé un contrôle caméra à Suez (ITV) afin de vérifier. Nous ne manquerons pas de vous communiquer les résultats.
Le Noctilien ne s'arrête pas en bas de la Hacquinière (vers nouveau Auchan). Un arrêt peut-il être créé ?	Les services techniques vont prendre contact avec la RATP
Quand le PLU a-t-il été approuvé ?	Oui le PLU a été approuvé lors du conseil municipal du 25 juin dernier. Un dossier spécial revient sur les différents points dans le magazine du mois de septembre.
Les espaces verts manquent d'entretien avant le tunnel du RER (Hacquinière). Impasse du royaume	Les agents du service Espaces Verts ont fait le nécessaire
L'avenue des Tilleuls semble plus empruntée depuis la mise en place de chicanes rue Ch. De Gaulle	Des comptages ont été réalisés par les services techniques. Monsieur le Maire a adressé un courrier aux riverains pour leur faire part des résultats. Une surveillance est maintenue pour suivre l'évolution en septembre.
Des automobilistes empruntent régulièrement l'avenue Aristide Briand en sens interdit. Manque peut-être de signalisation.	Les services techniques se sont rendus sur place. Un panneau supplémentaire va être commandé et posé
Il y a des coupures électriques régulières avenue du Maréchal Foch	Un signalement a été fait à Enedis. Une étude complémentaire est en cours pour voir si un renouvellement ou un renforcement du réseau est nécessaire.
Est-ce que les trottoirs des propriétés situées : 2, 3, 4 et 46 avenue des tilleuls sont privés	Le service urbanisme va prendre l'attache du cadastre qui n'est pas mis à jour régulièrement pour pouvoir répondre à cette question. Il est vrai que certains propriétaires n'ont jamais confirmé leur rétrocession

Réunion quartier Paris Chevreuse / Baratage/ Fauvettes – Mercredi 30 mai 2018

Traité	En cours
--------	----------

Points soulevés	Réponse apportée
Une habitante demande des explications concernant la nouvelle réglementation du stationnement dans le quartier de la Hacquinière	Jean-François Vigier rappelle l'historique de ce dossier et la problématique du stationnement autour des gares. Un article complet est consacré au stationnement à Bures dans le magazine du mois de septembre.
Qu'en est-il des places de stationnement PMR dans le parc relais	Il y a bien deux places de stationnement qui sont réservées aux personnes à mobilité réduite.
Route de Chartres devant l'ICO, il y a énormément de mégots	La ville a déjà sensibilisé à plusieurs reprises la directrice de l'établissement. Un plan de déploiement de cendriers est prévu dans la ville. Un cendrier est prévu à proximité.
Un riverain demande s'il est possible d'envisager des places supplémentaires dans l'avenue des Fauvettes	Les services techniques vont étudier la question. Il y a déjà eu une étude assez importante en concertation avec les habitants du quartier. Les services vont refaire des comptages.
Plusieurs riverains souhaiteraient comprendre la nature du classement de certaines parcelles.	Le PLU est en cours d'approbation, l'enquête publique est terminée. Il n'est pas prévu de modifications.
Protection du bois : Il manque des barrières.	Un rendez-vous a eu lieu sur place avec les services techniques et ceux de l'ONF. La clairière route de Chartres est aujourd'hui sécurisée par des barrières HERAS. Une nouvelle barrière bois sera proposée au budget 2019. Pour le chemin du Barattage, la barrière bois est commandée, et elle sera posée après les travaux du SIAHVY.
Pour lutter contre les cambriolages qu'elles sont les	1) Le dispositif participation citoyenne. Pionnière dans le secteur et citée en exemple par la police nationale dans les villes voisines, le dispositif participation

solutions mises en place	<p>citoyenne « voisins vigilants » a déjà 4 ans. Ce sont désormais plus de 37 référents qui font partie de ce dispositif essentiel à la tranquillité de notre ville.</p> <p>Ce dispositif n'a pas vocation à se substituer à l'action de la Police nationale qui reste seule à même d'agir pour mettre fin à tout acte de délinquance. Il s'appuie sur le volontariat des habitants. Le référent a un rôle strictement préventif, il transmet à la police nationale et municipale tout fait inhabituel se déroulant dans son environnement proche et pouvant intéresser les forces de police. C'est un relais extrêmement utile pour les forces de l'ordre afin de lutter entre autres contre les cambriolages et les vols de véhicules.</p> <p>A plusieurs reprises, les référents ont contribué par leur action de veille à empêcher des méfaits en prévenant dans des délais rapides la Police nationale. Ainsi, des vols de voiture, des tentatives de cambriolages ou bien encore des squats ont pu être déjoués grâce à leurs signalements plus qu'efficaces. Les chiffres le prouvent avec une baisse des cambriolages sur l'année 2017.</p> <p>Des réunions sont organisées avec la ville, la police nationale et municipale afin d'échanger régulièrement ou de rappeler les bons réflexes à avoir. De nombreux Buressois se sont portés volontaires pour participer à ce dispositif mais certains quartiers ou rues ne sont pas encore couverts. Tout nouveau référent est le bienvenu.</p> <p>2) L'Opération Tranquillité Vacances La municipalité a également mis en place un service gratuit sur la ville en partenariat avec la police nationale : l'Opération Tranquillité Vacances. Il fonctionne toute l'année avec une forte augmentation en période estivale. Lorsque vous quittez votre logement pour des vacances, un week-end, un déplacement professionnel, vous pouvez le signaler à la police en complétant un formulaire disponible en Mairie ou en le téléchargeant sur le site (www.bsy.fr / La ville / Prévention et sécurité / Dispositif « Tranquillité vacances »). La police nationale ou municipale effectuera alors des passages de façon aléatoire à votre adresse durant votre absence.</p>
Demande d'informations sur la vidéoprotection	<p>En ce début d'année 2018, la ville a lancé sa 3^e phase de déploiement avec l'installation de 8 caméras qui compléteront les 12 déjà posées. Outil de dissuasion mais également véritable appui technique complémentaire au travail de proximité de la police nationale, la vidéoprotection est une réelle aide pour les enquêtes judiciaires. Les images sont visualisées uniquement par un policier en cas de nécessité suite à une réquisition. Elles sont stockées sur un serveur pour une durée légale de 15 jours dans un local sécurisé.</p>
La ville peut-elle refaire un point sur l'installation des compteurs	<p>Jean-François Vigier rappelle que la ville ne peut pas s'opposer à l'installation de ces compteurs mais qu'une motion a été votée lors du conseil municipal de septembre 2016. Celle-ci précise que le Maire soutiendra auprès d'Enedis tout habitant</p>

linky	<p>qui en fait la demande. Jean-François Vigier rappelle également que ce soutien ne vaut pas interdiction d'installer ce compteur.</p> <p>Par ailleurs, les jugements sur le fond des tribunaux sont intervenus et ils annulent les délibérations des communes ayant interdit le déploiement.</p> <p>Par contre s'il y a une tentative d'intrusion d'ENEDIS dans les propriétés privées, il faut appeler la Police (17).</p>
Des jeunes font du bruit, boivent au niveau du rond-point de l'avenue de la Promenade. Le vendredi soir et le samedi soir	Monsieur le Maire a signalé ce problème à la police nationale durant ces rendez-vous mensuels. Celle-ci a effectué des rondes régulières sans rien relever de particulier. La police nationale préconise de ne pas prévenir les jeunes quand les riverains appellent la police car sinon ils s'en vont avant qu'elle n'arrive.
Avenue du soleil Levant, il y a une construction qui est assez imposante. Est-elle conforme ?	Oui, la Direction Départementale du Territoire (DDT) instruisait à l'époque les permis de construire de la ville. Ce permis a accordé puisque la construction était conforme au PLU
Rue de Gometz, la 1 ^{ère} étape des travaux est terminée. Quand la 2 ^e étape va-t-elle commencer ?	Les services techniques de la Communauté Paris Saclay ont pris un peu de retard avec les marchés d'appel d'offres. Les travaux ont repris dans le courant du mois juillet avec l'enfouissement des réseaux électriques et de télécommunication. La rue a été fermée pour éviter qu'elle ne s'abîme plus alors qu'elle n'est plus de goudron et que la poussière soulevée lors des passages des véhicules soit minimisée. Les travaux ont repris courant juillet et avancent. Les fermetures de voies se font au fur à mesure de l'avancement du chantier
Boulevard de la Liberté : il y a eu une coupure d'eau imprévue et après l'eau était marron	Renseignements pris auprès de l'agence Suez. Il arrive que des travaux d'urgence soit nécessaire (ex : fuite de canalisation...). Suez intervient alors très rapidement et ne peut pas prévenir tout le monde sauf si cela concerne peu de riverains. Après une réparation, il est fréquent que la première eau qui sort du robinet soit sale... il faut la faire couler un petit moment pour que tout rentre dans l'ordre
Chemin du baratage : Les espaces verts ne sont pas bien entretenus. Il y a un panneau « priorité à droite » à enlever au niveau du 7 / 9 de la rue.	Les agents du service Espaces Verts sont intervenus pour l'entretien et le panneau « priorité » qui n'était plus utile depuis les travaux de la Route de Chartres a été retiré.
Les camions du SIOM roulent très vite dans le quartier. Cela	Monsieur le Maire indique qu'en tant que Président du SIOM, il intervient régulièrement auprès du prestataire qui effectue les collectes pour leur rappeler qu'il est important qu'ils respectent les limitations et qu'ils soient vigilants. Des GPS sont

engendre des vibrations dans les maisons	présents sur certains camions pour vérifier qu'ils respectent bien les limitations.
Le conteneur à verre est souvent plein et déborde	Le SIOM applique des pénalités au prestataire quand il ne respecte pas les délais de ramassage. Les services de la propreté urbaine sont vigilants sur ce point et préviennent le SIOM dès qu'ils s'aperçoivent qu'il y a un problème. Des améliorations ont été constatées ces dernières semaines.
Certains riverains indique que le ramassage des encombrants sur rendez-vous n'est pas toujours bien respecté ni dans le planning fixé ni dans les délais donnés au départ (maximum 15 jours)	Monsieur le Maire indique que là aussi en tant que Président du SIOM, il a demandé au prestataire de revoir la qualité de son action. Il ne faut pas hésiter à appeler le SIOM ou la mairie quand les habitants rencontrent des problèmes.
Les « boîtes relais » qui servent à collecter les vêtements qui ne servent plus posent souci : de propreté car il y a toujours des vêtements par terre et de sécurité car des individus font rentrer des enfants à l'intérieur.	Une réflexion est lancée pour les retirer.
Des arbres gênants sont signalés sur la parcelle du 32/34 avenue Circulaire.	Un courrier a été fait au propriétaire.

Réunion quartier Centre-ville – Mercredi 23 mai 2018

Traité	En cours
--------	----------

Points soulevés	Réponse apportée
<p>La 1^{ère} chicane de la rue Charles de Gaulle (Près du vétérinaire) est très dangereuse</p>	<p>Monsieur le Maire revient sur la mise en place des chicanes. Deux réunions de concertation ont eu lieu avec les riverains pour convenir des solutions à mettre en place à la place des ralentisseurs que de nombreux riverains ne voulaient plus (tremblement, bruit). L'objectif : faire ralentir les véhicules Des chicanes provisoires ont été posées et une mise à l'essai a eu lieu durant plusieurs mois avec des comptages (vitesse des véhicules). La chicane devant le vétérinaire permet de casser la vitesse des usagers pour qu'ils puissent se voir les uns les autres. Aucune autre solution d'emplacement n'a été trouvée pour répondre totalement à cet objectif. Le Conseil départemental (puisque c'est une voie départementale) a réalisé les travaux définitifs en juillet dernier. Si besoin des aménagements complémentaires pourront être installés au fil du temps selon l'évolution du trafic.</p>
<p>D'autres travaux sont-ils prévus en centre-ville ?</p>	<p>Monsieur le Maire informe les riverains que la rue du Général Leclerc (côté église) va être réhabilitée. A la fin de l'été, la rue offrira un nouveau visage :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les réseaux d'assainissement auront été refaits, - Les trottoirs du côté pair seront uniformisés au côté impair en béton désactivé ainsi que ceux longeant l'église et le monument aux morts. - Des aménagements de sécurité pour réduire la vitesse des automobilistes seront réalisés, soit deux plateaux surélevés aux deux intersections « Passage Villevert / rue du Général Leclerc », « rue du Général Leclerc / rue Charles de Gaulle ». - L'éclairage public sera en harmonie avec l'îlot mairie / Grand Cœur. - Les places de stationnement devant la gare et devant la crèche seront réorganisées. Le nombre de places dans la rue sera identique pour accéder facilement aux commerces et services. - Dans un 2^e temps, quatre parcs de stationnement à vélos seront installés : deux à la gare (un ouvert, un fermé), un ouvert près de la Maison de la Petite Enfance et un ouvert en bas de la rue au niveau de la placette des commerces. <p>Le mobilier urbain sera installé au fur à mesure et sera complétée si le besoin s'en fait ressentir.</p> <p>L'autre partie de la voie sera faite l'an prochain.</p> <p>Monsieur Tropin, Directeur de l'auto-école située au cœur du projet souligne l'importance de la mise en place de plateaux surélevés qui sont les seuls aménagements qui ralentissent les automobilistes.</p>

<p>De nombreux véhicules hors gabarit s'engage dans le passage Villevert causant parfois des dégâts et surtout des embouteillages durant leur manœuvre.</p>	<p>La signalétique a été renforcée. La ville reste vigilante à l'évolution de la situation.</p>
<p>Les poubelles de l'impasse de la station restent souvent tout le week-end dehors car oubliées durant la collecte du SIOM.</p>	<p>Le SIOM a été sensibilisé pour que ce site soit surveillé.</p>
<p>Il y a des problèmes de téléphone dans certains bâtiments de la résidence Grand Cœur</p>	<p>La ville a été informée par la société Orange qu'elle devait intervenir cet été pour régler ce problème.</p>
<p>Il y a toujours des problèmes avec les bus qui descendent à la gare et qui ne stationnement pas au bon endroit.</p>	<p>Pour la réalisation des travaux de l'Ilot Mairie, la ville a retiré l'arrêt de bus situé dans la rue du Général Leclerc. L'arrêt provisoire situé rue du Général Leclerc ne permettait pas un bon aménagement pour les Personnes à Mobilité Réduite à proximité de la gare et la manœuvre des Bus dans la raquette de retournement était compliqué. Les aménagements réalisés route de Chartres l'an dernier s'y prêtent mieux. L'arrêt sera donc dorénavant sur la route de Chartres.</p>
<p>Il y a toujours des odeurs très fortes dans le quartier (centre-ville / côté route de Chartres)</p>	<p>Le problème a été identifié avec l'agence SUEZ et la ville des Ulis. Le problème est réglé.</p>
<p>La rue Charles de Gaulle dans sa partie entre le rond-point du 8 mai 45 et la rue du Dr Collé est toujours identifiée comme la RD95 alors qu'elle a été rétrocédée à la ville sur les logiciels de navigation.</p>	<p>La ville a déjà fait le nécessaire auprès des fournisseurs (google mapps, Tomtom...). Un nouveau signalement a été fait après cette réunion.</p>
<p>Le tunnel de la gare est vraiment très sale. Les lumières ne marchent plus...etc.</p>	<p>La réfection du tunnel est bien prévue au budget 2018. Un marché d'appel d'offres a été lancé pour trouver une société qui interviendra avant la fin de l'année.</p>

<p>Lorsque le passage Villevert est fermé pour travaux ou autre. Il est important de revoir la signalétique de déviation pour que les gens soient prévenus dès la route de Chartres afin qu'ils ne s'engagent pas dans la rue. Beaucoup de demi-tours qui engendrent des embouteillages et un danger.</p>	<p>C'est bien noté. Les services veilleront à cela lors d'une prochaine fermeture</p>
<p>Ils seraient bien d'installer des cendriers devant les commerces.</p>	<p>Un plan de déploiement d'installation de cendriers est prévu sur la ville à plusieurs endroits stratégiques où de nombreux mégots ont été relevés. Certains concernent les commerces.</p>
<p>Concernant la problématique du survol de Bures par les avions, où en est-on ?</p>	<p>Plusieurs réunions publiques ont eu lieu en présence de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC). Des balises ont été posées dans la ville pour mesurer la fréquence des avions et le bruit qu'ils émettent. Une nouvelle réunion publique est organisée le mardi 25 septembre à 20h30 en salle du Conseil municipal. L'occasion pour le DGAC de nous faire un retour et de nous proposer des améliorations.</p>

Réunion quartier Dimancherie / Petite Corse – Samedi 2 juin 2018

Traité	En cours
--------	----------

Points soulevés	Réponse apportée
Les bacs jaunes sont de plus en plus pleins. Est-ce qu'il ne faudrait pas augmenter le nombre de collectes ?	Jean-François Vigier qui est également président du SIOM indique qu'il n'est pas prévu de changer le planning des collectes mais que les habitants peuvent demander des bacs jaunes plus grands auprès du SIOM. Cet échange est gratuit et simple puisqu'il suffit de laisser son ancien conteneur devant sa porte.
Un habitant trouve qu'il y a trop d'éclairage dans les rues	Monsieur le Maire rappelle que l'éclairage public est éteint entre 1h du matin et 4h depuis maintenant plusieurs années. Une nouvelle réduction du temps d'éclairage peut être envisagé et étudié.
Une habitante remercie monsieur le Maire pour être intervenu l'an passé auprès de la Poste, du SIOM et des Pompiers concernant les problèmes d'adresse entre Bures et Orsay.	
Des riverains signalent que les mauvaises herbes sont parfois assez hautes dans les caniveaux	Monsieur le Maire rappelle que la nouvelle législation n'autorise plus les communes à utiliser des produits phytosanitaires. La communauté d'agglomération qui détient la compétence voirie doit nettoyer et désherber les « caniveaux » appelés aussi « fil d'eau ». Une campagne de désherbage a eu lieu cet été dans plusieurs rues et sera renouvelée selon l'évolution des différentes voies. Une nouvelle machine a été achetée et livrée à la fin de l'été. Elle a déjà commencé à tourner sur la ville.
Une habitante signale qu'elle a dû mal à se garer pour aller au foyer Nicklès. Il n'y a qu'une seule place pour les personnes à mobilité réduite.	Monsieur le Maire rappelle que le Foyer Nicklès va bientôt déménager dans la Grande Maison et qu'il y aura donc plus de place pour se garer à proximité.
Une habitante évoque les difficultés qu'elle rencontre pour se rendre chez le médecin. Les taxis ne veulent pas la conduire.	Le CCAS a développé un nouveau service depuis l'an passé pour le minibus. Les seniors qui en font la demande peuvent être amenés chez leur spécialiste le jeudi matin.
Une habitante évoque la dangerosité de l'avenue du grand mesnil dû au fait qu'il n'existe pas de STOP. (Il s'agit d'une rue appartenant à Orsay).	Monsieur le Maire va en parler à Monsieur le Maire d'Orsay.

Réunion quartier Caillerie / Fauchard – Samedi 26 mai 2018

Traité	En cours
--------	----------

Points soulevés	Réponse apportée
<p>Plusieurs problèmes soulevés concernant l'entretien de la résidence :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Problème d'eau chaude - Problème de tuyauterie génère régulièrement des dégâts des eaux, énormément de bruit, des dysfonctionnements de la robinetterie, des remontées des eaux sales - Problème du garage : nettoyage et travaux non réalisés, prix excessif - Problème de chauffage : les locataires doivent laisser leurs fenêtres ouvertes tellement il fait chaud par moment (pb de Sonde). - ...etc. 	<p>Monsieur le Maire a fait part des dysfonctionnements à la société Efidis lors de son rendez-vous en juin dernier.</p> <p>Cependant il avait été convenu que les habitants enverraient une liste complète à Monsieur le Maire pour qu'il puisse tout leur exposer. La ville est en attente de ce courrier.</p>
<p>Les habitants se plaignent des nuisances générées par les travaux du RER B</p>	
<p>Il y a des encombrants qui restent parfois plusieurs jours</p>	<p>Monsieur le Maire a demandé aux services du SIOM de procéder au ramassage des encombrants laissés à plusieurs endroits. Un rappel a été fait aux riverains pour réexpliquer la prise de rendez-vous pour le retrait des encombrants.</p>
<p>Plusieurs voitures ventouses ont été signalées</p>	<p>La police municipale est en lien avec la police nationale. Après un contrôle et les formalités nécessaires les voitures sont retirées au fur à mesure.</p>
<p>Les habitants sont très contents de la nouvelle gardienne. Par contre celle-ci est absente depuis 3 mois (lors de la réunion de quartier).</p>	<p>Un remplacement provisoire a été mis en place par la société Efidis.</p>

Réunion quartier 4 coins

Traité	En cours
--------	----------

Points soulevés	Réponse apportée
Les passages d'avions sont récurrents où en est-on ?	Plusieurs réunions publiques ont eu lieu en présence de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC). Des balises ont été posées dans la ville pour mesurer la fréquence des avions et le bruit qu'ils émettent. Une nouvelle réunion publique est organisée le mardi 25 septembre à 20h30 en salle du Conseil municipal . L'occasion pour le DGAC de nous faire un retour et de nous proposer des améliorations.
La piste cyclable : Il y a des motos qui l'utilisent.	La piste cyclable est à cheval sur la ville de Bures et de Gometz. La signalisation va être vérifiée et renforcée si besoin par les deux villes. Il ne faut pas hésiter à appeler le 17 pour signaler le passage des motos. La police municipale a été prévenue.
La ville peut-elle refaire un point sur l'installation des compteurs linky	Jean-François Vigier rappelle que la ville ne peut pas s'opposer à l'installation de ces compteurs mais qu'une motion a été votée lors du conseil municipal de septembre 2016. Celle-ci précise que le Maire soutiendra auprès d'Enedis tout habitant qui en fait la demande. Jean-François Vigier rappelle également que ce soutien ne vaut pas interdiction d'installer ce compteur. Par ailleurs, les jugements sur le fond des tribunaux sont intervenus et ils annulent les délibérations des communes ayant interdit le déploiement. Par contre s'il y a une tentative d'intrusion d'ENEDIS dans les propriétés privées, il faut appeler la Police (17).
Un affaissement est signalé rue de Guyenne	Les services vont se rendre sur place et programmer une intervention
Un nid de poule est signalé rue Salvador Dali	Les services de la voirie ont fait le nécessaire
Il y a des stationnements sauvages sur les trottoirs et dans l'herbe à l'entrée de la rue d'Arcachon les jours de prières aux Ulis le vendredi matin	La police municipale s'est rendue sur place à plusieurs reprises. Ces stationnements ont cessé mais la police municipale reste vigilante et passe régulièrement.
Où en est-on sur le déploiement de la vidéoprotection ?	Les phases 1 et 2 fonctionnent bien (12 caméras). Des enregistrements sont régulièrement demandés pour résoudre des « affaires ». Le déploiement de la phase 3 avec l'installation de 8 nouvelles caméras est programmé avant la fin de l'année. Nous suivons toujours les directives de la police nationale pour leur emplacement.

<p>Problème avec le passage de la balayeuse dans les impasses et signalement de mauvaises herbes dans les caniveaux</p>	<p>Le service propreté urbaine a été sensibilisé pour un meilleur passage de la balayeuse. Celle-ci rencontre des difficultés pour faire demi-tour dans les impasses. Un balayage manuel doit donc être fait. Celui fait être programmé plus régulièrement. Concernant les mauvaises herbes, une nouvelle machine a été achetée et a été livrée à la fin de l'été. Elle passera dans le quartier des 4 coins régulièrement.</p>
<p>Le panneau d'informations électronique est en panne depuis plusieurs semaines</p>	<p>La panne a été localisée. Une intervention a été faite durant le mois de juillet. Il refonctionne.</p>
<p>De nombreux problèmes de collecte dans le quartier ces derniers temps. Le molok déborde régulièrement.</p>	<p>Le SIOM applique des pénalités au prestataire quand il ne respecte pas les délais de ramassage. Les services de la propreté urbaine sont vigilants sur ce point et préviennent le SIOM dès qu'ils s'aperçoivent qu'il y a un problème.</p>
<p>Une riveraine a rencontré des problèmes pour la prise de rendez-vous et la collecte de ses encombrants</p>	<p>Monsieur le Maire indique que le SIOM a un problème avec son prestataire. Une nouvelle société va s'occuper de la collecte des encombrants pour le SIOM et de la prise des rendez-vous à partir du 1^{er} juillet.</p>
<p>Certains propriétaires ne taillent pas leurs haies qui débordent sur la rue.</p>	<p>Un courrier a été adressé aux propriétaires concernés dans le quartier.</p>

Réunion quartier Guyonnerie

Traité	En cours
--------	----------

Points soulevés	Réponse apportée
Les passages d'avions sont récurrents où en est-on ?	Plusieurs réunions publiques ont eu lieu en présence de la Direction Générale de l'Aviation Civile (DGAC). Des balises ont été posées dans la ville pour mesurer la fréquence des avions et le bruit qu'ils émettent. Une nouvelle réunion publique est organisée le mardi 25 septembre à 20h30 en salle du Conseil municipal . L'occasion pour le DGAC de nous faire un retour et de nous proposer des améliorations.
Le trottoir devant Chabrat est plein de bosses. Les usagers peuvent tomber. Peut-on faire quelque chose ?	Les services de la voirie vont étudier une solution. La partie la plus abimée pourrait être refaite. Une estimation du coût va être faite et il faudra le prévoir au budget pour l'année prochaine
Pourquoi la réunion de quartier est-elle plus tard cette année ?	Monsieur le Maire indique que des Buressois lui avait fait part l'an dernier que l'horaire était un peu pour les personnes qui travaillent. Un nouvel horaire a été essayé cette année à 19h30 au lieu de 19h.
Une riveraine revient sur la question qu'elle avait posé l'an passé sur la qualité des repas du portage de repas aux seniors. Elle n'aurait pas reçu de réponse	Monsieur le Maire indique qu'il a effectivement goûté l'an passé ces repas à deux reprises en tout anonymat comme il s'y était engagé. Il n'a pas trouvé qu'il était de mauvaise qualité. Après vérification, un courrier réponse avait bien été adressé à l'habitante pour répondre à sa question. Celui-ci lui a lui été adressé de nouveau le lendemain de la réunion.
Il serait bien d'avoir plus de places pour les vélos (stationnement et circulation)	La ville va étudier un plan de circulations douces pour certaines rues. Les rues qui sont refaites bénéficient de plan : route de Chartres, voie Kastler, Rue de Gometz. Des stationnements supplémentaires pour les vélos vont être installés à la gare de Bures, à la maison de la Petite Enfance, au marché et près des commerces de l'église.
Il serait bien que la ligne blanche le long du marché sur la rue Charles de Gaulle soit transformée en pointillés	Cette question sera étudiée lorsque la ville va aménager le carrefour de la Grande Maison. Pour l'instant pour des raisons de sécurité et à cause des coussins berlinois, il est préférable de ne pas modifier ce tracé.
Est-ce que le radar pédagogique pourrait être posé du Dr Collé ? Les voitures roulent vite à proximité du numéro 57.	La ville a fait l'acquisition de nouveaux radars. Un radar sera posé début septembre par les services techniques.
Il faudrait rajouter un panneau à la sortie du centre technique municipal. Il arrive régulièrement que les automobilistes qui viennent chercher des sacs végétaux tournent à gauche par erreur (sens unique)	Les services techniques ont commandé ce panneau qui sera posé dès sa livraison.

Les cars se stationnent sur la voie au niveau de Résidhomme. Très dangereux et embouteillages.	Un courrier a été adressé au directeur de l'établissement et la police municipale passe régulièrement.
La signalétique de la gare à la résidence des Coteaux de l'Yvette est très faible les gens se perdent.	Les services de la Communauté d'agglomération travaillent actuellement sur un plan de circulations douces qui relierait la gare au plateau de saclay. Une signalétique va être mise en place et pourra indiquer les établissements qui sont rue de la Guyonnerie (EPADH, SUEZ, Résidhomme)
Il faudrait revoir le petit cheminement piétonnier entre la rue des coquelicots et la rue du Dr Collé. Il est sale et il n'est plus en très bon état depuis que les dernières grosses pluies et inondations	Les services techniques vont étudier une solution pour remettre en état ce cheminement. Un devis va être réalisé et il faudra le prévoir au budget.

Réunion quartier Royaume / Ch. De Gaulle vers Gif

Traité	En cours
--------	----------

Points soulevés	Réponse apportée
Un quad est caché dans les herbes le long de la voie ferré au bout de la rue du Royaume	La police municipale a constaté les faits et a fait les démarches auprès de la police nationale en cas de vol signalé. Le quad n'était plus là quand la police est venue le retirer.
Des jeunes squattent le parc ou ses abords le soir en consommant de la drogue et de l'alcool.	Un signalement a été fait à la police nationale qui effectue des passages réguliers. Il ne faut pas hésiter à appeler le 17 pour que la police se déplace au moment des faits.
Il y a des problèmes d'odeurs d'égouts aux jardins de Bures. Certaines personnes ont des reflux dans leurs garages.	Monsieur le Maire indique qu'il a eu une réunion avec le SIAHVY et des riverains à ce sujet. Des interventions doivent être programmées.
La ville peut-elle refaire un point sur l'installation des compteurs linky	Jean-François Vigier rappelle que la ville ne peut pas s'opposer à l'installation de ces compteurs mais qu'une motion a été votée lors du conseil municipal de septembre 2016. Celle-ci précise que le Maire soutiendra auprès d'Enedis tout habitant qui en fait la demande. Jean-François Vigier rappelle également que ce soutien ne vaut pas interdiction d'installer ce compteur. Par ailleurs, les jugements sur le fond des tribunaux sont intervenus et ils annulent les délibérations des communes ayant interdit le déploiement. Par contre s'il y a une tentative d'intrusion d'ENEDIS dans les propriétés privées, il faut appeler la Police (17).
Des riverains remercient la ville pour les travaux réalisés rue Charles de Gaulle. Depuis la mise en place de la nouvelle couche de roulement le bruit est divisé par deux.	Monsieur le Maire est tout à fait d'accord. Il rappelle que les travaux pour la mise en place des chicanes définitives seront faits cet été.
Une habitante demande des explications concernant la nouvelle réglementation du stationnement dans le quartier de la Hacquinière	Jean-François Vigier rappelle l'historique de ce dossier et la problématique du stationnement autour des gares. Un article complet est consacré au stationnement à Bures dans le magazine du mois de septembre.
Un nid de poule est signalé à proximité du lieu de la réunion	Les services de la voirie ont fait le nécessaire immédiatement
Les peintures au sol pour empêcher les véhicules de stationner à des endroits gênants s'effacent dans la rue.	Une campagne de marquage va avoir lieu avant l'automne. Ces peintures seront planifiées

Une habitante félicite la ville : les travaux de la Grande Maison avancent bien	Monsieur le Maire indique que c'est bien le cas. Cette grande maison va bientôt pouvoir accueillir l'amicale des retraités, les associations Buressoises, les mariages, des expositions.... et un restaurant. Les Buressois vont pouvoir s'y retrouver avec plaisir.
Il y a des squatts dans le jardin et les caves de la maison massabielle en centre-ville derrière le monument aux morts	Ce signalement a été fait à la police municipale qui est en lien avec le secours catholique qui est propriétaire de la maison afin qu'ils puissent intervenir et refermer tous les accès.

Réunion quartier Plateau Hacquinière

Traité	En cours
--------	----------

Points soulevés	Réponse apportée
Mise à jour en cours	